L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 13 FEVRIER 1875. 18ème Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—un terrain sis au coin des rues Rempart et Bienville avec bâtisses.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, aux Nos 106 et 110 de la rue des Magasins,—extraits de limons, vanille, fraises, gingembre.

Limons,—Voyez l'annonce d'encande M. D. E. Morphy.

Maquereaux—Voi l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi, 13 Février 1875.

OPERA—A midi, Faust. Le soir, Robert le Diable.

VARIETES—A midi et le soir, Fritz, or German Lovers.

ACADEMIE—A midi et le soir, Lost Astray.

ST CHARLES—A midi et le soir, Help.

Les trois projets de compromis.

Bien que le caucus conservateur n'ait pas jugé convenable de livrer à la publicité le premier plan de compromis présenté par M. Wheeler, plan adopté dans la séance du vendredi, 5 février, par un vote de 38 contre 27, le *Picayune* a pu s'en procurer une copie et il la publie avec l'histoire des négociations.

Le préambule de ce plan est le même que celui de la résolution modifiée que nous avons publiée dans notre numéro de mardi. Voici la résolution sur laquelle avait porté le vote et que M. Wheeler avait consenti à modifier.

En conséquence, il est résolu par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane.

Que la dite assemblée générale déclare par la présente au acquiescement au gouvernement d'Etat créé en 1872 et connu sous le nom de gouvernement Kellogg, et qu'elle ne cherchera pas à mettre en question par mise en accusation les actes officiels du gouverneur depuis son installation, et qu'elle accordera dorénavant au dit gouverneur tout l'appui nécessaire et faudrait pour le maintien des lois et dans l'intérêt de la paix et de la prospérité du peuple de cet Etat, et que la composition de la Chambre des représentants, telle qu'elle sera constituée par la décision de Rev. F. Hoar, William A. Wheeler, William P. Frye et Samuel S. Marshall, restera sans changement, sauf le cas de démission ou de mort, jusqu'à une nouvelle élection générale et que le Sénat tel qu'il sera ainsi reconnu, restera sans changement, sauf ce que ce corps pourra faire de lui-même en statuant sur les contestations.

La résolution modifiée et lue à la publicité, commençait ainsi :

Résolu par ladite assemblée, sans en rien approuver ni troubler le gouvernement actuel d'Etat, qui prétend avoir été élu en 1872 et connu sous le nom du gouvernement Kellogg, qui ne cherchera à mettre en accusation le gouverneur pour aucun de ses actes officiels passés, &c. le reste comme ci-dessus.

Si nous rapprochons de ces deux résolutions, le projet soumis en dernier lieu au comité par le caucus conservateur, nous verrons qu'il y a des différences importantes entre les deux arrangements. En voici le texte que nous avons déjà donné hier.

1.—L'élection de 1872 actuellement soumise au Congrès ne sera pas comprise dans le reglement.

2.—L'élection de 1874 pour le Trésorier et les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane sera soumise aux messieurs Hoar, Frye, Wheeler et Marshall, avec l'entendement bien distinct que ceux qui auront été reconnus par le Bureau des retours et le comité du gouverneur seront acceptés comme ayant été légalement élus.

3.—La Chambre des Représentants devra être mise de nouveau en présence, prenant pour base la décision du comité.

4.—La Chambre des Représentants aussitôt organisée devra envoyer à W. P. Kellogg, ci-devant comme gouverneur de l'Etat, et au Sénat, composé selon la décision du comité, un message les avertissant que la Chambre est organisée et prête à procéder à l'accomplissement de ses devoirs.

5.—Les membres conservateurs signeront un engagement dans lequel ils déclareront que tout en n'approuvant pas le gouvernement connu sous le nom de gouvernement Kellogg et n'en reconnaissant pas la légalité, ils ne troubleront pas l'exécutif à cause des actes antérieurs tant qu'il sera soutenu par le Président.

6.—Les membres de la Chambre reconnus par les arbitres ne devront pas être chargés, excepté en cas de mort, de démission ou d'expulsion pour une cause légitime.

7.—Les sénateurs reconnus par les arbitres devront prendre leurs sièges.

La première différence est que le dernier projet n'implique pas la reconnaissance de la législature Hahn. La Chambre doit être organisée à nouveau, avec les membres dont l'élection sera reconnue par la décision du comité.

La seconde différence est qu'il n'est plus question d'acquiescement exprès ou tacite au gouvernement de Kellogg. Les représentants ne reconnaissent que le fait établi par la force supérieure de l'autorité fédérale et aussi longtemps seulement que cette force agira. Ils ne font pas autre chose que ce que fait le peuple entier de la Louisiane qui a toujours annoncé hautement qu'il ne voulait pas entrer en conflit avec l'autorité fédérale. Sur ces deux points, nous n'avons pas d'objection à élever contre ce projet.

La clause relative au Sénat nous paraît plus délicate.

L'article 7 engage les sénateurs reconnus à prendre leurs sièges. Or, il est évident que le caucus de la Chambre n'a pas qualité pour engager les sénateurs et nous croyons que le caucus des sénateurs n'a pas été consulté.

Il y a 22 sénateurs conservateurs, 12 élus en 1872 et 10 élus cette année. Sur ces dix dernier, huit ont été reconnus par le Bureau des retours et d'après le projet, le comité aurait à statuer sur l'admission des deux autres. Mais en vertu de l'article 1er il ne pourrait être question des 12 élus en 1872, et la Chambre s'engagerait à reconnaître le Sénat présidé par Antoine, augmenté des 8 ou des 10 sénateurs conservateurs élus en 1874.

C'est là évidemment le côté défectueux du projet car c'est faire bon marché des droits de 12 sénateurs aussi légalement élus que ceux de 1874. On peut répondre que les représentants ne pouvaient rien contre le refus catégorique du comité de s'occuper de l'élection de 1872, et qu'il est regrettable que les 22 sénateurs n'aient pas fait en corps une demande formelle au comité pour que celui-ci statuât sur leurs droits. Le Congrès est, en effet, saisi par les divers messages du Président, aussi bien des difficultés provenant de l'élection de 1872 que de celles auxquelles ont donné lieu les fraudes du Bureau des retours en 1874.

Le rejet du projet, au moins pour le moment, nous dispense de discuter plus longuement ses dispositions. Il convient d'attendre ce que décidera le comité congressionnel au complet sur les diverses propositions soumises et les conclusions auxquelles il arrivera dans son rapport supplémentaire.

Pour le moment, il n'y a rien de fait, et le projet des conservateurs ne semble avoir aucune chance d'être adopté. Quant aux deux projets, primitifs nous les considérons comme définitivement enterrés.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION.—Nous publions plus loin la liste nominale des officiers et des directeurs de cette compagnie qui, par sa loyauté dans ses rapports avec ses assurés et la promptitude de ses règlements, continue à mériter la confiance du public. M. A. Chiapella en est le président et M. J. M. Crawford le secrétaire. Tant que la compagnie sera à sa tête des hommes aussi recommandables, personne ne s'étonnera du succès de ses opérations.

DISSOLUTION ET LIQUIDATION.—On verra plus loin un avis par lequel MM. A. L. Choppin et D. P. White annoncent que leur société est dissoute, et un autre avis de M. Choppin qui annonce qu'il est chargé tout seul de la liquidation et qu'il continuera les affaires en son propre et privé nom. Tous ordres laissés à son bureau rue Carondelet 56, seront exécutés avec attention et promptitude.

LE CAUCUS CONSERVATEUR.

La séance publique du caucus hier n'a duré qu'une demi-heure. Diverses motions y ont été faites, et ont échoué faute d'être secondées ou ont été finalement déposées sur le bureau avant que le caucus se constituât en séance exécutive.

Le sentiment de l'assemblée nous paraît avoir été de ne pas prononcer d'ajournement *sine die* avant de savoir par les délégués envoyés à Washington ce que l'on peut attendre du comité congressionnel ou du Congrès.

Le colonel Zacharie et le général Gibson sont chargés des intérêts conservateurs. On dit que l'administrateur Burke est parti aussi pour la capitale fédérale.

M. John Ray n'est pas parti comme on l'avait annoncé, mais MM. Packard et Fish sont allés à Washington défendre les intérêts de la coterie radicale qu'ils appuient.

UNE NOUVELLE TACTIQUE.

Bien à peu, nous voyons se dévoiler les moyens d'attaque et de défense du plan de campagne de Grant. En voici un auquel on n'avait pas songé. Il s'agit de ressusciter le serment blindé dont une résolution jointe du Congrès avait exempté les ex-confédérés. On comprend l'importance de cette mesure, si elle pouvait être légalement appliquée à la prochaine Chambre du Congrès avec quelque succès, car on écarterait ainsi de la Chambre presque tous les représentants des anciens Etats confédérés. Mais cela ne suffirait pas pour détruire la majorité démocratique qui sera de plus de 80 voix et la Chambre étant seule juge des titres de ses membres, nous ne voyons pas comment on empêcherait les membres proscrits d'y être finalement admis.

La menace, néanmoins, prouve à quelles extrémités la coterie de Grant est disposée à pousser les choses.

LES FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Pendant longtemps notre ville a eu la réputation d'être hospitalière et généreuse, et les Français qui se trouvaient sans emploi dans une localité quelconque de l'Union, y venaient avec la confiance d'y trouver un appui sympathique et du travail. Mais, aujourd'hui, la misère générale est telle que des milliers de gens du pays sont eux-mêmes sans ressources et sans travail. Nous engageons donc les Français qui résident dans d'autres parties de l'Union, à ne pas venir ici dans l'espoir d'améliorer leur sort, et nous prions nos confrères français de New York de désabuser leurs lecteurs des illusions que beaucoup de Français se font encore sur les chances que leur offre la Nouvelle-Orléans, illusions dont nous voyons la preuve dans la lettre suivante adressée au *Courrier des Etats-Unis* :

Topeka (Kansas), 30 janvier 1875.

Messieurs du *Courrier des Etats-Unis*.—Arrivé à Topeka en octobre dernier, trompé en toutes choses par le soi-disant agent d'émigration de l'Etat du Kansas, M. de Pardonnet, me trouvant par suite dans la dernière misère, sans le moindre argent, ayant vendu tous mes habits à vil prix, ne sachant comment faire pour avoir un morceau de pain, je prends la liberté de vous écrire ces quelques lignes pour faire appel à votre bienveillante intervention. Ne vous serait-il pas possible de me faire obtenir, à moi et à un compatriote malheureux comme moi, un billet de chemin de fer gratuit pour nous transporter à la Nouvelle-Orléans? Nous pensons que là, au milieu d'une population qui parle français, nous pourrons trouver quelque travail. Si cela ne vous est pas possible, auriez-vous l'obligeance d'intéresser pour nous auprès d'une *société française* d'émigration s'il en existe une à New-York?

Presque tous les jours, nous recevons la visite de français arrivant soit de New-York soit d'ailleurs, avec cette idée qu'à la Nouvelle-Orléans, ils pourront se tirer d'affaire et ces malheureux se trouvent dans le dénuement le plus absolu. Ils vont s'inscrire à l'*Union française* mais malgré les louables efforts de cette société, un bien petit nombre peuvent être placés après avoir attendu longtemps leur tour, et les demandes de travailleurs deviennent de plus en plus rares.

Ce sera donc un service à rendre aux français qui se trouvent dans la position de ceux qui se sont laissés attirer au Kansas, par de fallacieuses promesses, que de leur éviter un déplacement inutile.

OPÉRA.

Pour clore la Semaine, la société des Artistes donne *Faust* en Matinée, et ce soir *Robert le Diable*.

Demain dimanche— *Le Barbier de Séville* opéra de Rossini. *Le Maître de Chapelle* opéra en 1 acte. *Dorina* ballet en 1 acte.

Le bénéfice de M. Momas reste toujours fixé au jeudi 18 de ce mois.

Une représentation extraordinaire s'organise sous le patronage de toutes les Sociétés Françaises de la Nouvelle-Orléans, pour seconder les efforts des artistes de l'Opéra. En lisant la chronique théâtrale de l'*Abeille*, demain, on verra quelques détails à ce sujet.

Une communication signée "Un abonné", nous annonce la prochaine arrivée à la Nouvelle-Orléans de M. Castelmary, notre ancienne basse. Nous ignorons quel motif pourrait amener cet artiste distingué dans notre ville, dans les circonstances présentes.

GRAND CONCERT SACRÉ.—Lundi soir, 15 du courant, un grand concert sacré sera donné au Temple Sinai en aide à la Société hébraïque d'éducation, avec le concours de MM. Luigi Chelli et Frederick Feitlinger, de l'Opéra, et de Mmes Mercier-Bier, G. Blache, J. Laronsini et Lena Little, et un chœur de 40 amateurs, dames et messieurs, y compris le chœur du Temple. Le programme est riche. On le trouvera dans nos annonces. Mme Mercier-Bier se fera entendre dans la prière d'Alda, d'Halevy; Mme Blache dans le quartette de Charles VI et Mme Larousini dans un solo. Tout annonce que cette soirée sera très brillante. On peut se procurer des billets chez M. Grunewald, rue Baronne ou rue du Canal, et dans la soirée du Concert à la porte.

L'ASILE DES SOURDS-MUETS.—Nous avons reçu le rapport annuel des administrateurs de l'Asile des Sourds-Muets, de Baton-Rouge. Le nombre des élèves admis depuis le dernier rapport a été de 51, il en reste actuellement 50, 29 du sexe masculin, 21 du sexe féminin.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES D'EAUX.—On apprendra avec plaisir que les directeurs de la compagnie du chemin de fer de Mobile viennent de rétablir le train d'agrément supprimé l'automne dernier. Ce train destiné à desservir les localités d'outre-lac partira de la Nouvelle-Orléans le samedi à trois heures et demie de l'après-midi et arrivera à Ocean Spring à sept heures et demie du soir. Pour le retour il quittera Ocean Spring le lundi matin à six heures cinq minutes, et arrivera à la Nouvelle-Orléans à deux heures dix minutes du matin. Le premier train d'agrément partira aujourd'hui, samedi. Il n'y en aura qu'un par semaine jusqu'au retour des chaleurs.

BILLET GAGNANT.—M. T. Durel, rue Bourgogne, 201, certifie, ainsi qu'on le verra dans une notice insérée plus loin et signée de lui, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de Paul Conrad, rue Royale No 6, un quart du billet de combinaison Nos 13—22—72 qui a gagné le prix capital de $6000 au tirage de jeudi 11 février, de la Loterie de la Louisiane, le montant du quart du dit billet lui a été payé immédiatement et sur demande au bureau de la Compagnie.

LE BATEAU A VAPEUR LE FLETA.—Nous apprenons que ce bateau, capt. Pickett, a heurté contre un chicot en voulant faire un atterrage et a coulé dans 5 ou 6 pieds d'eau vendredi matin, à 4 heures. On espère pouvoir le remettre à flot.

LOUISIANE.

Correspondance de l'Abeille.

Paroisse Saint-Jacques, 11 février 1875.

Messieurs les éditeurs.

Ceux qui, de loin en loin, parcourent les communications que nous avons l'honneur de vous adresser, savent bien que nous n'avons guère l'habitude—nous, nous en piquons se rester de différer d'opinion avec vous, ni sur les questions politiques qui intéressent le pays, ni sur la plupart de celles qu'il nous est donné de lire et d'étudier, chaque jour, dans les colonnes de votre estimable journal. C'est à tel point que nous trouvant, pour la première fois peut-être, à la veille de signaler entre nous une différence de vues sur l'une des plaines que nous habite, en ce moment, la question louisianaise, nous ne savons trop comment nous y prendre pour vous en faire part, sans avoir dans l'esprit de vos lecteurs, l'idée—erronée, disons-le tout d'abord—qu'il pourrait y avoir, sur ce sujet ou sur tout autre, une politique que entre vous et nous. La chose nous paraît tout bonnement impossible,—et l'est, en vérité,—car notre seul but est de répondre, aujourd'hui, à l'invitation par vous adressée "aux détenteurs de la politique ainsi" ne de *non de compromis*, de vous faire ar" travir, d'une façon certaine, le parti de" salut vers lequel est poussé que cette" politique conduira le pays."

Vous voudriez, écrivez-vous, nous voir entrer " dans l'examen quelque peu diver" ses éventualités de l'avenir, en supposant que Kellogg et sa législature dussent rester maîtres de la situation, vous " dites quand, par qui, comment, l'Etat de " chose intolérable qui en résulterait pourrait prendre fin, et par quel miracle du ciel, ayant tout abandonné à des " adversaires sans scrupules, nous pourrions " l'emporter à l'élection du novembre 1876, etc., etc."

Soulever ainsi le voile de l'avenir, discuter ou prédire ce qu'il nous réserve, est une tâche tellement au-dessus de nos forces, que nous nous garderons bien de l'entreprendre jamais, ici ou ailleurs. Notre vue, comme celle du commun des hommes, ne dépasse pas un certain horizon, au-delà duquel tout devient obscurité, incertitude et mystère.

Mais sans prévoir l'avenir, et sans interpréter "pratiquement" les événements qui doivent l'accompagner, la raison peut, cependant, en s'aidant bien des leçons du passé et du présent, arriver à des conclusions telles, que le doute et l'incertitude soient forcés d'adopter les conséquences logiques—sinon certaines—qui en découlent.

Tous les grands mouvements des hommes et des peuples se font spontanément, instinctivement, pour ainsi dire, et sans assurance positive de succès dans l'avenir. Lorsqu'une nation déclare la guerre à une nation voisine, elle le fait persuadée que son honneur le lui dicte, sans doute, et non parce qu'elle est sûre de l'emporter sur son ennemie ou se rivale. En toute logique elle ne pourrait, tout au plus, que l'espérer. On est donc forcé, en bien des circonstances, de se fier à l'avenir, sans avoir sondé ses profondeurs et sans en comprendre la portée. Que si, sans le lire, à livre ouvert, comme on lirait le passé ou le présent, on le voit souriant et encourageant, il n'en faut pas plus, aux hommes et aux peuples, pour se pousser en avant, et sortir vainqueurs d'une lutte quelconque.

M. Guizot a dit: "c'est l'espérance qui sauve les nations."—Il avait mille fois raison. L'espérance en, en effet—bien avant l'intérêt—la base naturelle de toute action de l'homme. Elle remplace la certitude et s'en passe, heureusement, car, sans cela, il n'y aurait, pour nous, ni élan ni progrès.

Mais, revenant plus directement à la question qui paraît nous diviser, nous dirons, sans autres périphrases, que nous sommes opposé à toute idée de compromis avec nos oppresseurs, tant que, d'abord, notre point de vue de l'opinion, nous n'avons pas le droit d'en accuser ceux qui :—et parce qu'en second lieu, admettant même que nous eussions ce droit, il ne serait pas dit pour notre intérêt, à l'heure qu'il est, de l'exercer.

Nous nous expliquons;

Quand l'usurpation, grâce à l'intervention du Président, à l'abstention du Congrès et au silence trop significatif du Nord, s'est appesantie sur nous, après l'élection de 1872, et a changé les Louisianais en vassaux de "l'homme au cigare,"—sans avoir fait et dit tout ce qui nous pouvait faire, et faire, pour attirer à nous la sympathie du peuple américain. Et, bien que tout démontrât l'inutilité de nos efforts et de nos protestations d'alors, nous n'avons jamais cessé, un seul instant, de dénoncer et de vouer à l'exécration publique, l'auteur aussi bien que les complices, petits et grands, de "l'ordre de mettre à la presse les ordres, de même acabit, qui lui ont servi, depuis, de prédiane et de suite.

Notre tâche était une tâche de désespérés. On nous l'a dit mille fois. Et notre persistance ajoutait-on, n'aurait d'autre but tangible que d'attiser le feu et de perpétuer le régime de terreur qui s'imaginait pour nous. Et cependant—il y en a tous jours—bien que sincères dans leur attachement aux droits du Sud et de la Louisiane surtout, ne soutenaient franchement ni plus ni moins que "l'ordre" qui n'a jamais quitté la brèche,—et vous en avez quelque chose, Monsieur, puisqu'en cela vous donnâtes toujours l'exemple du devoir,—ni les avis du comité du 70, ni les discours de tous les patriotes, de la ville et des campagnes, qui, sans compter les sacrifices qu'ils s'imposaient, n'en restaient pas moins fidèles à leur mission et se disaient avec un ensemble sublime :— nous ne cesserons la lutte, si longue qu'elle puisse être, que lorsque nous aurons reconquis nos droits!—

C'était l'honneur, c'était le sentiment du devoir, qui voulaient que cette prose, que ce comité, que ces patriotiques Louisianais, agissent de la sorte. Il fallait, à tout prix, qu'ils travaillassent à ce qu'ils croyaient être le salut du pays, et ils y travaillèrent de tout cœur, nargue des conséquences!

Qui oserait dire, aujourd'hui surtout, qu'ils eussent tort de faire ainsi?

Deux ans se passèrent de la sorte. Nous n'aimerions, certes, pas à les recommencer. Si pourtant, il le fallait, on n'aurait pas nous, après tout, qui manquerions à l'appel,—ni vous, non plus, nous en sommes certain.

L'usurpation continuait, mais elle souffrait, tout de même; et jamais, malgré ses assurances du contraire, elle n'eut, partout, ses coudées franches.

Vint enfin l'élection dernière.

Fallait-il s'en occuper?—A quoi bon, nous disaient encore les timides!

Nous nous en occupâmes, cependant, et bien mûs en a pris. La convention de Baton-Rouge adopta le programme libérateur que vous savez,—le seul qui pût réunir tous les conservateurs sous le même drapeau,—et fit aussi revivre la confiance dans des cœurs qui s'étaient laissés gagner par le découragement le plus complet.

Les vrais Louisianais, les citoyens sérieux, en comptèrent, et se comptèrent bien. Jamais, auparavant, pareille chose ne leur était arrivée.

Mais disons qu'avant l'élection, et pour refroidir l'élan patriotique qui se faisait voir de toutes parts, l'usurpation, comme par fatalité,—ce fut là le début de sa décadence,—se complut à abuser de plus en plus de sa force factice;—et n'ayant alors pour la soutenir que ses satellites de mous de temps qu'il ne faut point l'écrire,—renversés, décapités, réduits à néant, malgré ses Badger, ses Longstreet, ses mitrailleuses, et ses carabines perfectionnées. Une poignée de soldats citoyens, de patriotes indignés, la dispersèrent, anéantirent d'un souffle et sur le premier ordre d'Ogden, tout cet attirail en apparence si formidable. Toute cette bande de mercenaires et de valets, qu'impunément elle avait soutenus jusques-là.

Ce fut toute une révolution.

Révolution en Louisiane, révolution dans toute l'Union Américaine. Les uns nous honrent; beaucoup nous blâmèrent; mais notre front ne s'en était pas moins relevé, haïmes et fier, et sûr de la victoire à venir. Le "Maître," dit-on, en eut de la rage, et peu s'en fallut qu'il ne vînt lui-même, pour nous étrangler tous. Cependant, n'ayant jamais eu l'idée de résister à l'autorité fédérale, si injuste qu'elle pût être, sur un simple ordre à cet effet, nous rendîmes, sans une minute d'hésitation, au Représentant de l'Armée des Etats-Unis, tout ce que les héros de la Ligue avaient pris à l'usurpation.

Kellogg sortit alors, tout tremblant, de sa citadelle de granit; et, après avoir fait le chien-couchant tout à son aise, ne tarda pas à reprendre le seul rôle qu'il sache jouer: celui de carpet-bagger sans vergogne, aussi lâche qu'insolent, aussi insolent qu'inaltérable.

Cette reddition instantanée à l'autorité fédérale, fut vraiment un coup de maître. Il se fit, dès lors, à notre égard, dans tout le pays, une métamorphose complète. La vérité se fit jour. On s'occupa de nous et de la cause que nous plaidions, sans succès, depuis deux ans. On nous plaignit. La presse du Nord se joignit à la presse du Sud et la question louisianaise fit, vraiment, un grand pas en avant.

Ce fut le résultat de l'élection de novembre, qui vint, malgré lui, trembler à la mesure. La Louisiane vint, malgré ses chaînes et malgré ses chaînes, remporta une victoire éclatante, inespérée. Le lendemain, cette victoire fut consacrée par l'Etat en Etat, dans tout le Nord, et partout, même au Massachusetts, même en Pennsylvanie, on vit poindre à la brise les plis triomphants de la bannière populaire dressée de la démocratie Américaine.

Il y avait un quart de siècle que pareille victoire ne s'était vue, dans les Etats-Unis. L'objet la voit, le peuple qui parlait, qui jugeait et condamnait sans appel.

Ainsi disons sans crainte;

Peu importent les menées ténébreuses de Williams; peu les fraudes inqualifiables "des quatre infâmes du Bureau des Retours," et les télégrammes de Kellogg; et l'arrivée de Sheridan, surnommé le sergent, et l'exécution des ordres iniques du "Maître," par le moyen duquel, en vertu

CHRONIQUE DE LA VILLE
Voir la Quatrième Page.

Vor. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU VIN DU
CHATEAU PAPE CLEMENT,
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. New Orleans.
J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
AU MAGNOLIA.
PIERRE PAVIA
AU PROGRES.
ERNEST GABAUD,
L. VIPLE,
MEUBLES,
McCRACKEN & BREWSTER,
36 - Rue Royale - 36.
Grand Concert Promenade
VOYEZ LE PLAN!
RICHARD FRÖTSCHER.
PLAN EXTRAORDINAIRE!
$20,000 BILLETS A $50.
AU SINGE QUI VISSE.
HORTICULTURE.
Restaurants, Hôtels, &c.
Commercial Restaurant.
MM. GERMAIN & AUGUSTE.
L. GIROT,
Payés en Or.
JOHN G. WAGNER,
BOTTES, SOULIERS.
PAUL BOISSONNEAU,
ELKIN & CO.,
Aux Dames.
OCCASION RARE.
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
Le Samedi, 26 juin 1875,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
2000 LOTS.
TOUS LES BILLETS
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, dans les villes et dans les villages de l'Union.
On exhibe d'excellentes recommandations
Compagnie de Loterie de la Louisiane
CHAS. T. HOWARD, Président.
LA CELEBRE
Mme LEONCE

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de prévenir nos lecteurs de la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du timbre, le port de tous les journaux qui sont adressés à nos abonnés de l'intérieur. Pour donc à peu dernier, à qui nous aurions bien voulu le ne pourrir plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 50 centimes par mois pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer le montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement ce matin, une édition hebdomadaire contenant toutes les matières, — politiques et autres, — qui leur sont parvenues dans la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, contenant tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans les rues à raison de 10 cts. le numéro.

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1875.

Les journaux de ce matin publient que le détective particulier de la Commission de la Loterie de la Louisiane, Julius Dumas, prêt à prêter de son dit démarches dans le but de pécher du parole témoignage contre moi, je déclare sous présomption ayant fondée ou méchanceté.

WILLIAM MORTIMER,
Watchman particulier de la Loterie.

Aux Editeurs de l'Picayune, de l'Abeille et de l'Union.

Je vois dans vos feuilles de ce jour que vous avez cru devoir me nommer au sujet d'une prétendue conversation que j'aurais eue avec M. Dumas.

M. Dumas m'a dit qu'il ne croyait pas que M. Hogan fût intervenu qui avait pu faire une transaction dans notre magasin. Nous n'avons pas eu d'autre conversation sur ce sujet et aucune tentative n'a été faite pour corrompre ni moi ni personne comme témoin dans l'affaire pendante en faveurs.

INDORE DARDEN.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1875.

Mort subitement d'une maladie du cœur.—Combien fréquemment nous avons malheureusement eu à enregistrer ce mal cette fatale maladie. Ce mal a pour ordinairement son origine dans un sang impur, rempli de matières irritantes, vitiées, qui circulant par les canaux de l'organisation tissus délicats. Bien que l'irritation ait tout d'abord être légère, l'irritation devient petite palpitation ou une autre indisposition, se dénoue à nouveau, et, après un laps plus ou moins long, se manifeste par le mal d'estomac et l'abattement général. Ainsi, comme les vaisseaux se produisent. Ainsi, comme les gens vivent, portez une attention immédiate à tout ce dérangement. Des battements irréguliers ou une domination dans la région du cœur doivent être un avertissement. Agissez bien, et si vous voulez éviter la vie, la guérison de la maladie, il faut vous en vous prépare à enlever le mal. Employez la découverte spéciale merveilleuse du Dr Pierre Ayerle que le mal ne suit, et ce remède, qui a produit de grandes guérisons, vous fera sortir de mort et merveilleusement vous rendre à votre santé. Le Docteur Pierre Ayerle, dans le Lac des Etats-Unis, nous écrit : "Souffrez patiemment, souffrez jusqu'à la mort même, mais ne broncher pas : nous veillons sur vos droits."

Et que nous dit maintenant l'union, avec un ensemble qui lui fait tant d'honneur, le peuple, le vrai peuple de la Louisiane?—Pas de compromis;—nous n'en voulons à aucun prix.

En vue de tout ce qui précède, nous croyons avoir, plus que jamais, le droit de dire, comme la presse et nos amis du Nord, que notre lutte pour le salut du pays, le peuple de la Louisiane, ne peut pas être de compromis!—Ce serait un suicide pour nous; ce serait, certainement, un naufrage en vue du port.

Nous n'avons pas besoin de toucher du doigt, ou d'expliquer "pratiquement," le résultat que nous réserve l'avenir. Nous ne le pouvons pas, d'ailleurs, et nous détruirions, en le tentant, tout germe d'action chevaleresque en nos cœurs. Il nous suffit de savoir ce que nous commandent le devoir et l'honneur. Quand l'homme le devoir, le vrai gentilhomme, le vrai Louisianais, se rend sur le terrain pour sauver son honneur ou celui des siens, il y va, poussé par la force irrésistible du devoir, et par la nécessité qu'il y a pour lui à ne pas laisser un seul lambeau à son nom. Et il d'avance qu'en se rendant ainsi où l'attend son ennemi, il marche à la mort, qu'il ne survivra pas moins son chemin avec la même énergie, la même détermination, et, soldat fidèle à son propre conscrit, il sacrifierait sa vie mais sauverait son honneur.—Sous ce rapport là, et sous bien d'autres angles, un peuple n'est qu'un homme géant. Le jour où les mêmes idées qui l'animent, les mêmes convictions qui l'agitent en lui :—c'est la même nécessité qui veut qu'il mette à son honneur d'abord, à son bien-être matériel, ensuite. La puissance, le prestige de l'abstention dans tout ce qui sert de mobile à son action, s'épanse pour lui, de cent coudées, le rigorisme égoïste de la question pratique de la vie, qui ne fait plus que rapper à ses pieds.

Voyons, maintenant, la question d'intérêt :—mais nous ne la traiterons pas à fond, parce, que notre lettre prend déjà des proportions par trop exagérées.

Il n'est pas de notre intérêt de compromettre parce que nous avons déjà parcouru plus des deux tiers de notre carrière; et que le bien partiel, temporaire, que nous pourrions tirer de tout arrangement de ce genre, diminuerait notre force réelle et augmenterait celle de nos ennemis. Ils veulent qu'une partie du poids d'indignation qui pèse sur eux, soit allégée de leurs épaules. Ils veulent avoir l'air de s'être rendus à l'évidence de nos droits, et de nous les avoir restaurés en partie, parce qu'ils seront être justes et impartiaux.

Or, qu'y gagnerions-nous?

Dix ans d'un régime bâtard, indéfinissable, qui ne tromperait personne qui ne ramènerait pas la confiance, qui ne nous ferait en rien le commerce, parce que toujours, à la tête du gouvernement, se trouverait le même Kellogg, usurpateur autorisé par votre faiblesse, mais toujours usurpateur en somme, prochettant et permettant toujours, mais n'accomplissant jamais rien, gravant un repos qu'il ne saurait avoir autrement! et tout cela, nous le répétons, aux dépens de la dignité de la Louisiane et de son respect que se doivent ses représentants loyaux.

Nous ne sommes pas de votre avis au sujet du terme que vous mettez à nos souffrances. Nous n'aurions pas à attendre jusqu'en mars 1877. Ce ne n'est pas le point de l'expression de la volonté du peuple. Nous croyons qu'à la réunion du prochain Congrès, en décembre 1875, avec une majorité acquise d'environ trente neuf voix démocratiques à la Chambre, et une majorité au moins probable au Sénat, nous réussirons à paralyser le mal, à diminuer les souffrances de tout, et à mettre un frein dans les mains du chef qui doit porter Grant à son troisième terme. L'impeachment même ne serait pas, à ce prix, impossible.

Maintenant, avant de nous quitter, entendons-nous. Nous blâmons l'idée de compromis, parce que nous le répétons, nous ne pouvons pas mêler la vérité au mensonge, satisfaisant à l'impossible, nous ne voulons pas faire des concessions que nous n'avons pas le droit de faire;—mais si nos représentants présumaient à savoir la position qu'il le comparaît le 4 janvier passé, avec une majorité bien à eux à la Chambre haute, avec l'Ex. L. A. White pour les présider, sans faire la moindre proposition à l'usurpateur, et avec d'autre part avec Rice de travailler au sein de la Louisiane, toutes les forces du Sud de la Louisiane, dans ces circonstances, nous pensons que nous aurions pu nous approvisionner.

A nos Abonnés.

Nous publions régulièrement ce matin, une édition hebdomadaire contenant toutes les matières, — politiques et autres, — qui leur sont parvenues dans la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, contenant tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans les rues à raison de 10 cts. le numéro.

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1875.

Les journaux de ce matin publient que le détective particulier de la Commission de la Loterie de la Louisiane, Julius Dumas, prêt à prêter de son dit démarches dans le but de pécher du parole témoignage contre moi, je déclare sous présomption ayant fondée ou méchanceté.

WILLIAM MORTIMER,
Watchman particulier de la Loterie.

Aux Editeurs de l'Picayune, de l'Abeille et de l'Union.

Je vois dans vos feuilles de ce jour que vous avez cru devoir me nommer au sujet d'une prétendue conversation que j'aurais eue avec M. Dumas.

M. Dumas m'a dit qu'il ne croyait pas que M. Hogan fût intervenu qui avait pu faire une transaction dans notre magasin. Nous n'avons pas eu d'autre conversation sur ce sujet et aucune tentative n'a été faite pour corrompre ni moi ni personne comme témoin dans l'affaire pendante en faveurs.

INDORE DARDEN.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1875.

Mort subitement d'une maladie du cœur.—Combien fréquemment nous avons malheureusement eu à enregistrer ce mal cette fatale maladie. Ce mal a pour ordinairement son origine dans un sang impur, rempli de matières irritantes, vitiées, qui circulant par les canaux de l'organisation tissus délicats. Bien que l'irritation ait tout d'abord être légère, l'irritation devient petite palpitation ou une autre indisposition, se dénoue à nouveau, et, après un laps plus ou moins long, se manifeste par le mal d'estomac et l'abattement général. Ainsi, comme les vaisseaux se produisent. Ainsi, comme les gens vivent, portez une attention immédiate à tout ce dérangement. Des battements irréguliers ou une domination dans la région du cœur doivent être un avertissement. Agissez bien, et si vous voulez éviter la vie, la guérison de la maladie, il faut vous en vous prépare à enlever le mal. Employez la découverte spéciale merveilleuse du Dr Pierre Ayerle que le mal ne suit, et ce remède, qui a produit de grandes guérisons, vous fera sortir de mort et merveilleusement vous rendre à votre santé. Le Docteur Pierre Ayerle, dans le Lac des Etats-Unis, nous écrit : "Souffrez patiemment, souffrez jusqu'à la mort même, mais ne broncher pas : nous veillons sur vos droits."

Et que nous dit maintenant l'union, avec un ensemble qui lui fait tant d'honneur, le peuple, le vrai peuple de la Louisiane?—Pas de compromis;—nous n'en voulons à aucun prix.

En vue de tout ce qui précède, nous croyons avoir, plus que jamais, le droit de dire, com